

Serait-il possible d'avoir une bibliographie sur la gestion des monuments historiques en France et en Belgique ?

✖ Notre réponse du 16/03/2017

Afin de vous répondre, j'ai procédé à des recherches dans le SUDOC (catalogue collectif des bibliothèques universitaires de France) au moyen de termes de recherche tels que patrimoine culturel, monuments historiques, gestion, france et belgique, europe.

J'ai trouvé peu de résultats pertinents, mais certains me semblent très intéressants pour mener votre travail :

– Les compétences des collectivités décentralisées en matière de patrimoine culturel : étude comparée France, Italie, Belgique

Fanny Charvier, sous la direction de Sylvie Caudal

Thèse de doctorat en droit public, Université de Lyon 3, 2011

Plus d'informations : <http://www.sudoc.fr/157881857>

– Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe-XXIe siècle : du monument aux valeurs

Dominique Poulot

Presses universitaires de France, 2006

Plus d'informations : <http://www.sudoc.fr/110321774>

– Les monuments et leurs abords, entre conservation et développement : l'exemple des villes de Bordeaux, Luxembourg, Mons et Valladolid

Réalisé en collaboration entre COOPARCH-RU Société d'architecture, de rénovation et d'urbanisme (Belgique),

A'URBA Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
(France), Instituto de Urbanistica, Universidad de Valladolid
(Espagne), Service des Sites et Monuments nationaux du Grand
Duché de Luxembourg
COOPARC RU, 2001

Plus d'informations : <http://www.sudoc.fr/139662502>

Notez que j'ai mis de côté des références d'ouvrages qui me semblaient trop anciennes pour être véritablement exploitables.

Je vous suggère également de consulter des ouvrages centrés spécifiquement sur la France ou la Belgique. Il vous donneront tous les éléments sur un même sujet afin de réaliser une étude comparative approfondie.

Si ces ressources ne sont pas disponibles dans votre ville, il vous est toujours possible de les obtenir par le service de prêt entre bibliothèques. Pour cela, rapprochez-vous de votre bibliothèque universitaire qui fera les démarches nécessaires pour vous fournir ces documents.

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information